



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/05/2020  
N°1036

### Déclaration de revenus : rappel des dates limites

**La Direction générale des Finances publiques rappelle  
les dates limites de la déclaration de revenus.**

**Première échéance au 4 juin pour les départements 01 à 19 et les non-résidents\*.**

Compte de la crise sanitaire, les dates limites pour déclarer vos revenus 2019 ont été décalées pour vous laisser plus de temps. Mais il ne reste plus que quelques jours pour les déclarants en ligne dans certains départements\* :

The infographic consists of three calendar pages. The first page is green and white, showing 'jeudi 4 JUIN au plus tard (23h59)' for 'départements n° 01 à 19 et les non-résidents'. The second page is yellow and white, showing 'lundi 8 JUIN au plus tard (23h59)' for 'départements n° 20 à 54' with a red 'Nouveau' sticker. The third page is orange and white, showing 'jeudi 11 JUIN au plus tard (23h59)' for 'départements n° 55 à 976'. Below the pages, text states: 'La déclaration papier doit, quant à elle, être déposée au plus tard le vendredi 12 juin 2020 à minuit, y compris pour les résidents français à l'étranger.' A small French flag logo is at the bottom center.

**\* Les usagers ayant reçu une déclaration automatique (et qui n'ont rien à changer)  
n'ont rien à faire  
[Plus d'info sur ce lien](#)**

**Important** : si vous rencontrez des difficultés ou si vous n'êtes pas en capacité de déclarer en ligne cette année, vous pouvez téléphoner à votre service des impôts des particuliers ou appeler le 0 809 401 401 (prix d'un appel local) pour être accompagné.

## **Direction générale des Finances publiques**

Contacts presse :

Tél : 01.53.18.64.76

Mél : [daniel.baldaia@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:daniel.baldaia@dgfip.finances.gouv.fr)

[isabelle.oudenot@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:isabelle.oudenot@dgfip.finances.gouv.fr)